

LITE BOAT

A stylized, black graphic of a wave or ribbon that flows underneath the text 'LITE BOAT'. The graphic consists of several overlapping, curved lines that create a sense of movement and depth, resembling a stylized wave or a decorative flourish.

MANUEL DU PROPRIETAIRE LITEBOAT

Cher client, ce manuel a été élaboré pour vous aider à ramer facilement avec grand plaisir et en toute sécurité sur votre bateau LITEBOAT.

Il comporte la description détaillée du bateau, les instructions de montage, les conseils et recommandations d'utilisation ainsi que les conseils d'entretien et de stockage de votre bateau. Il précise aussi les conditions d'application de la garantie.

Si vous n'êtes pas un rameur expérimenté, vous devez d'abord vous familiariser avec votre bateau dans des conditions de navigation clémentes avec un instructeur, club ou moniteur de la fédération d'aviron de votre pays. Apprendre à ramer avec un LITEBOAT est très facile car ce bateau est très stable. Cependant l'aviron est un sport technique où les gestes doivent être bien coordonnés. Avec quelques leçons, un moniteur d'aviron vous enseignera ces gestes techniques, et vous éviterez ainsi les mauvaises positions dans l'avenir.

Votre distributeur LITEBOAT pourra vous recommander des personnes compétentes capables de vous aider dans votre apprentissage.

Un grand nombre de conseils sont également dispensés sur notre site : www.liteboat.fr

Nous vous remercions de lire attentivement ce manuel pour vous familiariser avec votre LITEBOAT avant son utilisation. Pensez à conserver celui-ci dans un endroit sûr, et, en cas de revente du bateau, n'oubliez pas de remettre celui-ci au nouveau propriétaire.

AVERTISSEMENT :

La navigation sur l'eau (mer, lac ou rivière) n'est pas sans risque. Aussi brève soit elle, une sortie ne s'improvise pas. Vous devez prévoir tous les aléas de la navigation pour assurer votre sécurité.

Ne partez jamais sur l'eau sans porter en permanence un gilet de sauvetage adapté ou une combinaison néoprène.

En aucun cas, vous ne pouvez partir ramer sur un LITEBOAT si vous ne savez pas nager.

Avant d'apprendre à ramer, vous devez d'abord apprendre à nager.

NB : Il existe des gilets auto gonflants très fins qui ne gênent pas la pratique de l'aviron , Renseignez vous auprès de votre distributeur LITEBOAT.

Naviguer sur un bateau n'est pas une chose à prendre à la légère car les dangers potentiels sont nombreux et bien réels Nous vous recommandons les choses suivantes :

- 1) Avant de partir, interrogez toujours la météo locale pour vérifier les conditions de navigation, et en particulier la direction et la force du vent, ainsi que les marées (force et direction des courants) . Vous ne pouvez absolument pas naviguer si un coup de vent est annoncé ou si un vent fort pousse vers le large.

Ne partez pas naviguer par temps de brume ou de brouillards, vous êtes très bas sur l'eau et particulièrement peu visible.

Ne partez pas naviguer en cas d'orage, les bateaux et les avirons étant en composite, il y a risque de foudroiement.

Nous vous recommandons de sortir ramer dans des conditions de mer « confortables », cad des conditions dans lesquelles vous vous sentirez toujours à l'aise et en sécurité.

Ne sortez jamais dans des conditions qui dépasseraient vos compétences et vos capacités physiques. **Vous devez être capable de ramer sur votre bateau dans les conditions de mer que vous allez rencontrer.**

- 2) **Evitez de partir seul** et dans la mesure du possible, partez ramer avec des amis. Dans tous les cas, avant de partir, prévenez vos proches et informez les de votre sortie : heure de départ, itinéraire, heure de retour prévue, etc...
- 3) **Emportez toujours avec vous un moyen de communication** : votre téléphone portable dans une housse étanche ou bien une VHF étanche.
- 4) N'oubliez pas d'emporter avec vous l'armement de sécurité obligatoire (liste à consulter dans chaque pays) avec au minimum : un gilet de sauvetage à votre taille et en bon fonctionnement (à porter sur soi), un bout d'amarrage d'une longueur de 10m (en cas de remorquage), une lampe flash light ou des fusées de détresse. Ces matériels de sécurité doivent être considérés comme le minimum requis.
Les normes en matière de sécurité peuvent varier d'un pays à l'autre, renseignez vous avant de partir sur la liste du matériel obligatoire
- 5) Avant de partir , inspecter votre bateau ainsi que les différents équipements : nable d'aération bien fermé, pas de trou sur le pont ou dans la coque, avirons, dames de nage, planches de pieds, tout l'accastillage doit être en bon état de fonctionnement ...
- 6) Ne partez jamais naviguer de nuit, cette pratique est interdite
- 7) En ramant, retournez vous régulièrement pour prévenir toute collision avec un obstacle. Si de nombreux bateaux naviguent sur le plan d'eau, redoublez de vigilance car votre bateau qui est très bas sur l'eau est peu visible. Portez des vêtements de couleurs vives pour être mieux vus.
- 8) Ne partez pas ramer dans des zones où les rochers qui affleurent la surface de l'eau pourraient occasionner un trou dans la coque.
- 9) Portez des vêtements appropriés : combinaison sèche ou néoprène par temps froid, coupe vent léger en été, etc.... Protégez vous du soleil : crème solaire, lunettes, casquettes ou chapeau, ...et hydratez vous très régulièrement.
- 10) Les LITEBOAT sont des bateaux extrêmement stables. Toutefois, le chavirage n'est pas impossible. Si vous chavirez, n'abandonnez jamais votre bateau. Remettez le à l'endroit et remontez dessus en vous glissant sur la plage arrière. Il est impératif de faire un test pour vous entraîner à cette opération , « au cas ou »

- 11) Respectez les indications affichées sur la plaque constructeur posée sur votre bateau.
- 12) Dès que vous avez fini de ramer, il faut ouvrir le nable situé à l'arrière pour ventiler votre bateau. Lorsque vous ne naviguez pas, ce nable doit rester ouvert en permanence. Il faut par contre bien revisser le bouchon avant de partir naviguer.
- 13) La pratique de l'aviron est un sport et une véritable activité physique, qui peut être très éprouvante. Vos muscles et votre cœur vont être sollicités et nous vous recommandons de consulter votre médecin avant de commencer à pratiquer l'aviron sur votre LITEBOAT.
- 14) Ne partez jamais naviguer si vous avez absorbé des drogues ou de l'alcool, ou si vous êtes affaibli ou malade.
- 15) Evitez de naviguer dans les couloirs, chenaux destinés au trafic maritime ou encore les zones de manœuvre ou d'appontage dans les ports. Vous êtes bas sur l'eau et le risque de collision est accru. Le passage d'écluse à bord d'un LITEBOAT est interdit car il y a risque de chavirage.

Guide d'entretien

Ce Manuel du propriétaire n'est pas un guide d'entretien et de réparation. Vous devez toujours utiliser les services d'un professionnel expérimenté pour l'entretien, le montage ou remplacement d'accessoires ou pour effectuer des modifications ou réparations. Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau, elles doivent être évaluées, exécutées et documentées par des personnes compétentes et habilitées. Le constructeur ne peut être tenu pour responsable de modifications qu'il n'aurait pas approuvées. Renseignez vous auprès de votre distributeur LITEBOAT.

- Nettoyez (avec détergent et savons appropriés), rincez et séchez votre bateau ainsi que les différents équipements (accastillage) après chaque sortie. Ceci est indispensable pour toutes les sorties en mer, l'eau salée pouvant endommager rapidement par corrosion le bateau et les équipements. La corrosion due à l'eau de mer peut attaquer les pièces en aluminium fixées sur votre bateau :
 - Les rails devront être changés régulièrement. Ce sont des pièces d'usure
 - Les supports de fixation des portants en « U » fixés sur le bateau doivent être démontés 1X/2ans pour être nettoyés. Il est important de mettre du silicone autour des vis ions A4 qui devront être remplacées.
- Les supports de fixations en « U » ainsi que les pièces fixées sur les portants sont des pièces en aluminium. Ces pièces doivent être démontées au minimum 1X/an

pour être nettoyées puis graissées. Il est indispensable de mettre du silicone entre ces pièces métalliques et le pont du bateau avant de remonter l'ensemble. Les vis doivent être remplacés 1X par an par des vis neuves, et une pâte de type DURALAC (pâte isolante pour métaux) doit être insérée dans les orifices avant la remise en place des vis.

- Le soleil, les intempéries et les UV peuvent endommager votre bateau qui risque de voir ses couleurs s'altérer et aussi qui pourrait se déformer par forte chaleur. Nous vous recommandons de stocker votre bateau à l'intérieur, au sec, et si ce n'est pas possible, à l'extérieur, sous une bâche bien attachée et en hauteur pour soustraire votre bateau à l'humidité. LITEBOAT propose également un taud/couverture parfaitement ajusté pour votre bateau. Les tauds proposés par la société LITEBOAT sont traités anti UV et ne doivent jamais être nettoyés avec des détergents, savons ou autres produits qui pourraient altérer le tissu.
- Pour protéger le bateau il faudra effectuer une opération de nettoyage du GelCoat une fois par an, suivie par l'application d'une cire. Ces produits sont vendus dans des magasins spécialisés (shipshandler). Ces produits vont imprégner les matériaux et les protéger contre l'action des UV.
- Votre bateau ne doit pas passer l'hiver dehors car il ne supportera pas le gel. Nous vous recommandons de stocker votre bateau dans un endroit sec compris entre 10°C et 20°C.
- Les trappes de visite 100% étanches n'existent pas. Nous vous conseillons de graisser régulièrement le pas de vis des trappes de votre bateau avec de la graisse siliconée. De plus, nous vous conseillons de démonter les trappes 1X par an pour refaire complètement le joint silicone. Pour ce faire, vous devez retirer les 6 vis de fixation de la collerette de la trappe.

Garantie

- Les bateaux LITEBOAT sont garantis à l'acheteur d'origine du bateau pour une durée de 2 ans à compter de la date d'achat. Cette garantie prend en compte les défauts de matériaux et les vices de fabrication qui pourraient altérer l'utilisation du produit. Les pièces détachées sont garanties pour une durée de 1 an.
- **Cette garantie ne tient lieu que dans le cadre d'une utilisation normale (sus mentionné point par point dans le Manuel du Propriétaire) du bateau et de ses accessoires.**
- La garantie n'est pas transmissible en cas de revente
- Les réparations effectuées ne pourront en aucun cas prolonger la date initiale de la garantie, sauf pour les pièces réparées ou remplacées.

- En cas de problème relevant d'un défaut ou problème pouvant relever de la garantie, l'acheteur devra contacter le fabricant, LITEBOAT SARL, préalablement à toute modification ou réparation (voir modalités ci dessous)
- Selon la décision prise par LITEBOAT SARL, l'acheteur effectuera ou fera effectuer par une entreprise extérieure les réparations, après présentation d'un devis et accord écrit de LITEBOAT SARL.
- Ne sont pas couverts par la garantie : l'usure normale et la décoloration, les dégâts provoqués par le manque d'entretien normal, une mauvaise utilisation ou un mauvais stockage, les dégâts dus au gel, etc..
- Le transport du magasin du distributeur chez le client ne sont pas garantis.
- Pendant la période de garantie, LITEBOAT SARL remplacera ou réparera à sa discrétion toute pièce qui connaît une défaillance, à condition que :
 - Le produit ou n'importe quelle pièce défectueuse soit retourné (mais seulement si demandé) à LITEBOAT SARL ou son distributeur/revendeur (étranger) avec des preuves de date d'achat conformément à la procédure de réclamations décrite ci-dessous ;
 - Si une réparation ou un remplacement n'est pas raisonnablement possible, un dédommagement ou remboursement partiel pourra être offert à la place ;
 - Le produit a été acheté par l'utilisateur et non utilisé à des fins de location ou des fins commerciales
 - Le produit a été acheté directement à LITEBOAT SARL ou à l'un de ses distributeurs revendeurs autorisés
 - Le produit n'a pas été modifié, mal utilisé, maltraité, négligé ou manipulés de manière inconsidérée
 - Le produit a été utilisé et entretenu en conformité avec son manuel et / ou toute autre directive que LITEBOAT SARL peut émettre de temps à autre, y compris celles qui sont disponibles sur le site www.liteboat.fr
 - Le produit a uniquement été utilisé avec des pièces ou des accessoires recommandés par LITEBOAT SARL;
 - Toute réclamation en vertu de cette garantie doit être faite par l'acheteur / utilisateur final du produit et non par un intermédiaire, revendeur du produit ou toute personne utilisant le produit dans le cadre de leur activité.
 - Le produit n'a pas été vendu à un utilisateur dans un pays non couvert par cette garantie limitée ;
 - Aucune réparation du produit n'a été effectuée par un technicien extérieur à notre service après-vente ou par un réparateur non-agréé par LITEBOAT SARL

Procédure de réclamations

Toute réclamation formulée en vertu de cette garantie limitée doit être faite directement au fabricant LITEBOAT SARL ou son distributeur revendeur agréé. La réclamation doit être formulée dans par courrier recommandé énonçant :

- Les coordonnées, nom et prénom(s) de l'acheteur ;
- La date et le lieu de l'achat ;
- Une brève explication du problème qui a mené à la réclamation.

Notez SVP qu'il est essentiel que la lettre de la réclamation soit reçue à l'adresse ci-dessus le dernier jour de la période de garantie au plus tard. La période de garantie sera calculée à partir de la date de l'achat par le client original / utilisateur final du produit. Les réclamations tardives ne seront pas prises en compte.

Déni de responsabilité

Excepté pour cette garantie limitée exprès et à extension maximale permise par loi, LITEBOAT SARL ne délivre aucune autre garantie pour le produit. LITEBOAT SARL inclut expressément toute autre responsabilité, qu'elle soit explicite (par écrit ou oralement) ou implicite, dans la mesure permise par la loi. Notamment, mais sans limiter la généralité de cette exclusion, toute garantie implicite de qualité marchande, de qualité satisfaisante, d'adéquation à un usage particulier et / ou de non-contrefaçon des droits des tiers est exclue de nature contractuelle ou délictuelle. Toutes les garanties implicites qui peuvent être imposées par la loi sont limitées en durée à la durée de la garantie limitée expresse énoncée ci-dessus dans la mesure permise par la loi.

Dans la mesure maximale permise par la loi, en aucun cas LITEBOAT SARL ne saurait être tenue pour responsable de tout dommage que ce soit (y compris les dommages directs ou indirects, perte de bénéfices, perte d'économies ou autres dommages spéciaux, accessoires, exemplaires ou consécutifs, notamment pour violation de garantie, de contrat / responsabilité, délictuelle ou autre) découlant ou résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit.

Toute responsabilité de LITEBOAT SARL qui n'est pas exclue est limitée au prix d'achat du produit.

LITEBOAT SARL
284, rue de la Viscamine
38530 – PONTCHARRA s/ BREDA
www.liteboat.fr
contact@liteboat.fr
tel : 04 76 40 46 76

